

<https://ricochets.cc/Vote-de-la-loi-Duplomb-inversion-assumee-du-sens-des-mots-et-de-la-realite-8534.htm>
!



Vote de la loi Duplomb/FNSEA : inversion assumée du sens des mots et de la réalité



- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 16 juillet 2025

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le vote de la loi Duplomb par 316 criminels assumés signe un nouveau tournant dans l'aggravation volontariste de l'écocide et de l'anti-démocratie. Cette fois les faits scientifiques et la réalité sont crânement, violemment et sciemment piétinés dans les grandes largeurs, l'inversion du réel est totale, on est dans le trumpisme cynique, productiviste et viriliste à fond.

Il n'y a jamais eu de démocratie en France, et la fuite en avant dans la civilisation industrielle oblige de fait à régulièrement nier la réalité et à piétiner constamment la raison pour justifier et faire perdurer la croissance, l'écocide planétaire, l'exploitation capitaliste, la tyrannie, les gravissimes atteintes à l'habitabilité de la Terre...

Mais la loi Duplomb/FNSEA récemment votée par les droites (macronistes de l'extrême centre, extrême droite et droite extrême) franchit un nouveau cap dans le despotisme brut et le hors sol. Cette fois on est franchement dans l'inversion du langage et de la réalité, dans le roman 1984, dans le trumpisme le plus crasse.

Plus aucune discussion ni argumentation ne sont possibles dans une telle situation et avec de tels criminels assumés. Inutile d'espérer que des actions symboliques, même massives, leur fassent entendre quoi que ce soit qui ne va pas dans le sens de leurs politiques abjectes.

Reste la révolte, les atteintes à grande échelle aux biens précieux de la mégamachine, la grève générale et tutti quanti, pour leur faire rendre gorge.

« L'adoption de la loi Duplomb constitue un moment de rupture démocratique inédit »

► [« L'adoption de la loi Duplomb constitue un moment de rupture démocratique inédit »](#) - La mobilisation d'ampleur contre le texte du sénateur de la Haute-Loire n'a pas pu empêcher son adoption mardi 8 juillet. Des sociétés savantes aux associations, tous n'ont rencontré qu'un vide argumentaire terrifiant, dénoncé, dans sa chronique, Stéphane Foucart, journaliste au « Monde ».

(...)

Ils ont, bien sûr, voté contre tout ce que la France compte d'associations de défense de l'environnement, mais ce n'est pas très étonnant. Ils ont surtout voté contre vingt-deux sociétés savantes médicales, contre la Ligue contre le cancer, contre les administrateurs et les personnels de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, contre le troisième syndicat agricole de France, contre la Fondation pour la recherche médicale, contre vingt mutuelles, groupes mutualistes ainsi que la Fédération des mutuelles de France, représentant plusieurs millions d'assurés, contre le Conseil scientifique du CNRS, contre la Fédération des régies d'eau potable, contre des centaines de médecins et de chercheurs qui ont signé intuitu personae des tribunes et des lettres ouvertes.

Des organismes de recherche sont aussi sortis de leur réserve - le fait est inédit. L'Institut d'écologie et d'environnement du CNRS a déclaré « regretter profondément l'adoption de cette loi à la vision court-termiste et ses conséquences graves sur l'environnement, qui méprise santé et bien-être de la population, [ainsi que] le rôle des espèces sauvages dans la production agricole ».

(...)

Mais cette coalition de fait - dont l'émergence est aussi une raison d'espérer - n'a rencontré, en réponse à ses interpellations, qu'un vide argumentaire terrifiant. L'adoption de la loi Duplomb constitue un moment inédit de rupture démocratique.

Les faits ont été considérés comme accessoires, la réalité du monde physique soluble dans les intérêts particuliers d'une petite minorité d'exploitants. Aucun débat n'a ainsi été possible, ni à l'extérieur ni à l'intérieur

de l'Hémicycle. Au reste, que répondre à Laurent Duplomb lorsqu'il prétend que les haies s'étendent, alors que le rythme de leur disparition (plus de 23 000 kilomètres par an) a doublé depuis 2017 ? Que répondre lorsqu'il assure que le changement climatique est plutôt bénéfique pour sa région ?

Le texte ne renvoie pas seulement une image inversée de la réalité, il renverse aussi le sens même des mots.

A ce niveau d'inversion du réel, tout débat démocratique est impossible. La Commission européenne poursuit la France pour son incapacité à respecter les normes sanitaires de nitrates dans l'eau, et la mise en danger de sa population ? La loi propose d'agrandir les élevages hors-sol, dont les effluents sont la principale source du problème. La France est incapable de faire baisser ses usages de pesticides ? La loi réinstaura le mélange des genres entre conseil technique aux exploitants et vente des produits. Les populations d'oiseaux, de pollinisateurs et de la quasi-totalité des arthropodes s'écroulent à une vitesse vertigineuse depuis trente ans ? Les non-conformités de l'eau potable explosent pour cause de métabolites de pesticides ? La loi rouvre la porte à des substances interdites, parmi les plus dangereuses jamais synthétisées par l'homme.

Les sols, les rivières et les nappes phréatiques s'assèchent sous l'effet du réchauffement ? Les gigantesques bassines qui accaparent la ressource et aridifient les territoires sont désormais d'« intérêt général public majeur ». Comment la privatisation d'un bien commun, opérée au prix du saccage de l'environnement et du paysage, pourrait-elle bien être présumée d'« intérêt général public majeur » ? Le texte ne renvoie pas seulement une image inversée de la réalité, il renverse aussi le sens même des mots.

(...)

Comme le dit Maxime Molina, le président du directoire de la Fondation pour la recherche médicale, tout s'aligne pour commencer à fabriquer les cancers et les maladies chroniques des trois prochaines décennies. La France d'Emmanuel Macron se rapproche chaque semaine un peu plus de l'Amérique de Donald Trump.